

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 11 juillet 2011 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Marcel Lavoie, Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur Sylvain Traversy, pro-maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Isabelle Tougas, secrétaire-réceptionniste*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENT :**

Monsieur le maire, André Descôteaux est absent de cette séance régulière.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2011-07-177**

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine  
Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 juin 2011 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 28 juin 2011 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Règlement 105-2011 – Règlement relatif à la gestion des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;
08. Révision des règlements d'urbanisme municipaux – Autorisation de signature du protocole d'entente ;
09. Embauche au poste d'adjointe aux finances – Engagement d'une firme spécialisée en recrutement de personnel et formation d'un comité de sélection ;
10. Embauche d'un directeur général par intérim – Engagement d'une firme spécialisée en recrutement de personne et formation d'un comité de sélection ;
11. Étude de faisabilité – Projet touristique – Secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement à la Réserve de la biosphère du Lac-St-Pierre – Dernier versement ;
12. Rue Georges – Premier décompte progressif ;
13. Déneigement des stationnements – Secteur Notre-Dame – Demande de soumissions ;
14. Jeux d'enfants – Priorité au projet – Pacte rural ;
15. Jeux d'enfants – Autorisation de signature de la demande – Pacte rural ;
16. Avis de motion – Creusage du chenal Tardif ;
17. Avis de motion – Chenils ;
18. Avis de motion – Véhicules hors route – rang St-Joseph ;
19. Dérogation mineure – Propriété sise, entre 252 et 254, rang de l'île (Steve Sayer et Rosalice Filion Letendre) ;
20. Dérogation mineure – Propriété sise au 201, rang du chenal Tardif (Mario Parent) ;
21. Requalification des sauveteurs – Autorisation de paiement ;
22. Lettre d'appui – Circuit vitalité – Madame Ginette Nadeau ;
23. Rang St-Joseph – Prise en considération des soumissions reçues ;
24. Requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquise par prescription décennale ;
25. Entente de fin d'emploi – avec un employé ;
26. Permis de construction ;
27. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 30 juin 2011 ;
28. Varia ;
29. Documents déposés ;
30. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
31. Période de questions ;
32. Levée de l'assemblée.

### 03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 JUIN 2011

#### Séance *RÉGULIÈRE* du 13 juin 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 10 juin 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2011-07-178

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux  
Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 13 juin 2011 et d'en autoriser la signature.

### 04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 28 JUIN 2011

#### Séance *SPÉCIALE* du 28 juin 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie de procès-verbal de la *séance spéciale* du 28 juin 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-07-179

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie  
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 28 juin 2011 et d'en autoriser la signature.

### 05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 8 juillet 2011 ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-07-180

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières  
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Michel Latraverse*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2011.

\_\_\_\_\_  
*Michèle Latraverse,*  
Adjointe aux finances

1		Alain Yraversy enr-Grillages pour piscine	113.93 \$
2		Aquam inc-Fournitures piscines	253.19 \$
3		Beulac Nicole-CCU	25.00 \$
4		Champagne Jean-Paul-Location-	150.00 \$
5		Chevalier de colomb-2e versement final	500.00 \$
6	*	Courchesne Guylaine-CDL	58.50 \$
7		Croix rouge canadienne -cotisation annuel	65.00 \$
8		Descheneaux Micheline-Déplacement	25.20 \$
9		Descoteaux Réjean-Cartes de sympathie	50.00 \$
10		Descoteaux André-Déplacement de juin	253.46 \$
11		Desmarais protection electronique-Camera de surveillance	4 571.81 \$
12		Desrosiers Maurice-14 anneaux pour rue Georges	811.15 \$
13		Dessau inc-Rue Georges et parc industriel	30 702.64 \$
14		Distribution Lobec & Drummund inc-Eau javel piscine	1 390.35 \$
15	*	Dépanneur Pierreville-Essence	646.58 \$
16	*	Dépanneur-Beau-soir-Diesel	252.66 \$

17		Emco inc-Tuyaux égouts	227.21 \$
18	*	Equipements Raydan-Location outil et location	289.00 \$
19		Excavation des îles inc-Remplacement et installation de 9 des bouées	13 329.23 \$
20		Ferme des Ormes-Fleurs	40.00 \$
21		Gamelin Mario-1er versement fauchage	4 759.05 \$
22	*	Financière Banque National inc-Intérêts regl A- 2-2001	27 854.40 \$
23		Gauthier Serge-CCU	25.00 \$
24	*	Groupe ultima inc Advenant assurance -accident bénévol	273.00 \$
25		Groupe info plus-Nouvelle switch réseau	590.99 \$
26		GVL inc-2e versement camp de jour	10 240.00 \$
27		Jean-Paul Blanchard et fils-Conteneur	316.84 \$
28		L'annonceur-Avis public-fête national	296.20 \$
29		Laboratoire d'analyses S.M. inc-Analyses des étangs	217.60 \$
30		Les équipements J.A-Entretien tracteur	1 551.27 \$
31		Les entreprises d'électricité D.A. Itée--Interventions	70.63 \$
32		Les entreprises MEM R.Doucet inc-Café	87.00 \$
33		Les entreprises N.Verville enr	306.51 \$
34		Martech-Affiches	349.75 \$
35	*	Megaburo inc-Fournitures de bureau et chaises	5 051.19 \$
36	*	Micheline Laforce -Petite caisse	208.99 \$
37		M.R.C. Nicolet - Yamaska-Quote-part	42 382.89 \$
38		Municipalité St-Francois du lac-3e versement	17 944.35 \$
39		Néopost Canada-Meter	104.41 \$
40		Normand Bardier-Descente de quai	148.10 \$
41	*	Patrick Morin-Fournitures diverses	1 383.75 \$
42		Peinture style-Peinture pour piscine	309.62 \$
43		Pépinière aiglon-Vivaces	347.47 \$
44		Prodec équipement sanitaire-Produits h-v	316.32 \$
45	*	Régie d'eau I.A.E.P. du bas St-Francois-Eau	11 616.24 \$
46		Régie I.G.I.des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska-Juillet	6 350.00 \$
47		Régie intermunicipale des déchets du Bas St-Francois-Juillet	7 680.00 \$
48		Régie d'incendie Pierreville-Jacques Langlois et branches	1 513.93 \$
49		Remorquage P.Verville-Réparation camion	68.36 \$
50		RTL excavation inc-Fuite d'eau rg st-louis et égout N-D	1 367.09 \$
51		Rouillard & frères inc -Fournitures	25.66 \$
52	*	Sogetel inc-Internet bilio	54.69 \$
53		Le groupe sport inter plus-Peinture aerosol	405.42 \$
54	*	SSQ société d'assurance-vie inc-RREMQ juin 2011	2 500.38 \$
55	*	Traversy Stephane-Tonte 1er versement et champs d'épuration et castors	5 990.00 \$
56		Trudeau Guy-Autobus camp de jour	150.00 \$
57		Vidal Maurice-CCU	25.00 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			
			<b>206 637.01 \$</b>

#### **Kilométrage,dépense payé avec salaire**

1	x	Michele Latraverse-Juin	- \$
2	x	Guylaine Courchesne-Juin	45.49 \$
3	x	Isabelle Tougas-Juin	6.32 \$
4	x	Sylvain Bardier-Juin	149.68 \$
5	x	Guy Descheneaux- Juin	- \$
6	x	Eric Traversy-Carte télus	56.96 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>258.45 \$</b>

#### **Déboursés directs**

1	2412	GVL inc-T.Wasto-Camp de jour	65.00 \$
2	2413	Marcotte Réjeanne-Entretien floral secteur N-D	899.85 \$
3	2414	Conseil de bande d'Odanak-Pow-Woe	300.00 \$
4	2415	Centretien Nicolet et régions-1er versement 10920\$/3	3 640.00 \$
5	2416	Financière banque national inc-Int.regl 08-2002	2 907.75 \$
6	2417	Production du lac St-Pierre inc-Festival country 1er versement	1 000.00 \$
7	2418	Martel,Brassard,Doyon S.E.N.C.-Refoulement dossier 2188-21	12 332.72 \$
8			
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>21 145.32 \$</b>

### **Prélèvements automatique**

1	x	Bell Canada-Juin	1 387.29 \$
2	x	Ministre du revenu du Québec-Remise D.A.S.Juin	6 612.03 \$
3	x	Receveur général du Canada-Remise D.A.S Juin	2 666.09 \$
4	x	Hydro-Quebec-Juin	4 260.62 \$
5	x	TéluS Mobilité-Juin	48.14 \$
6	x	Visa Desjardins-Livres et frais de déplacement	91.82 \$
			<b>15 065.99 \$</b>
<b>Total des factures du mois</b>			<b>243 106.77 \$</b>

## **06. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions débute à 20h10 et se termine à 20h40.

## **07. RÈGLEMENT 105-2011 – Règlement relatif à la gestion des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Pierreville**

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués à la municipalité en matière d'environnement, de salubrité et de nuisances par la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1);

CONSIDÉRANT que la municipalité est responsable de l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q., c. Q-2, r.22; ci-après le « *Règlement* »);

CONSIDÉRANT que la municipalité doit également prendre les moyens qui s'imposent pour faire cesser les nuisances et les causes d'insalubrité conformément à l'article 3 du *Règlement* et à la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT que le traitement des effluents des résidences isolées et autres bâtiments revêt une grande importance en matière de santé publique et de qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT qu'en matière de nuisances et de causes d'insalubrité, le droit acquis n'existe pas;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas de droit acquis à la pollution de l'environnement;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire s'assurer de l'entretien adéquat des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet;

CONSIDÉRANT l'article 25.1 de la *Loi sur les compétences municipales* qui prévoit que « toute municipalité locale peut, aux frais du propriétaire de l'immeuble, entretenir tout système privé de traitement des eaux usées »;

CONSIDÉRANT l'article 95 de la *Loi sur les compétences municipales* qui prévoit que « toute municipalité locale peut installer sur un immeuble tout équipement ou appareil ou y faire tous travaux nécessaires à l'exercice de ses compétences » et qu'à ces fins, « les employés de la municipalité ou les personnes qu'elle autorise peuvent entrer dans ou circuler sur tout immeuble à toute heure raisonnable »;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 9 mai 2011;

CONSIDÉRANT que les membres du ce conseil ont reçu et pris connaissance du contenu du règlement;

**2011-07-181**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter, sans lecture, le Règlement 105-2011 – Règlement relatif à la gestion des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Pierreville.

**08. RÉVISION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX - Autorisation de signature du protocole d'entente**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville s'est montrée intéressée à retenir les services de la MRC pour la révision de notre règlement d'urbanisme rendue nécessaire suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement de la MRC Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la MRC nous a offert ses services en poursuivant l'objectif de nous offrir le meilleur service au meilleur coût possible;

CONSIDÉRANT que la MRC veut offrir une courte formation juridique aux élus et directeurs des municipalités ainsi qu'un procédurier développé par un juriste pour assurer la bonne marche des opérations;

**2011-07-182**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières  
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la proposition de la MRC Nicolet-Yamaska;

QUE la quote-part pour notre municipalité se fera en deux (2) versements de 9 214\$ (taxes en sus) pour les années 2012 et 2013;

D'AUTORISER le maire, monsieur André Descôteaux, et la directrice générale ou son adjointe de signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville le protocole d'entente pour la révision des règlements d'urbanisme municipaux.

**09. EMBAUCHE AU POSTE D'AJOINTE AUX FINANCES – Engagement d'une firme spécialisée en recrutement de personnel et formation d'un comité de sélection**

CONSIDÉRANT la décision de notre comptable, madame Michèle Latraverse de vouloir prendre sa retraite ;

CONSIDÉRANT l'autorisation d'une dépense de ± 3 000\$ pour l'obtention des services d'une firme spécialisée dans le recrutement de personnel qualifié dans le but de procéder à l'engagement d'un comptable ;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme « Groupe Ressources » de Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, par le fait même, de procéder à la formation d'un comité de sélection afin de guider le Groupe Ressources dans ses démarches ;

**2011-07-183**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine  
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'engagement de la firme Groupe Ressources de Trois-Rivières, pour le recrutement d'une personne compétente afin de combler le poste de comptable pour notre municipalité;

IL EST ÉGALEMENT résolu que les personnes suivantes, à savoir la comptable, Michèle Latraverse, ainsi que les conseillers municipaux Micheline Descheneaux et Marcel Lavoie soient nommées sur le comité de sélection dans le but de procéder à l'engagement de ce nouvel employé.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Services juridiques » 02 190 00 412*

**10. EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM – Engagement d'une firme spécialisée en recrutement de personne et formation d'un comité**

CONSIDÉRANT le non-retour à temps plein pour le moment de la directrice générale, madame Micheline C. Laforce ;

CONSIDÉRANT que certains élus ont manifesté le désir d'embaucher une personne à temps partiel pour combler les heures non-travaillées ;

**2011-07-184**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le pro-maire Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de reporter ce point à une date ultérieure.

**11. ÉTUDE DE FAISABILITÉ – PROJET TOURISTIQUE – SECTEUR NOTRE-DAME – Autorisation de paiement à la Réserve de la biosphère du Lac-St-Pierre – Dernier versement**

CONSIDÉRANT que la *Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre* a déposé leur étude de faisabilité concernant notre projet touristique dans le secteur de Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance du document et approuve le mandat confié à cet organisme ;

**2011-07-185**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine

Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé au montant de 5 422,87 \$ (taxes incluses) à la *Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre* en paiement final au mandat que la municipalité leur avait confié concernant le projet en titre.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Creusage du Chenal-Tardif - 03 310 00 011* ».

**12. RUE GEORGES – Décompte progressif des travaux effectués**

CONSIDÉRANT le décompte progressif numéro 1 dans le cadre du projet mentionné en titre pour les travaux réalisés au 30 juin 2011 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par la firme DESSAU Inc, dans ce dossier ;

**2011-07-186**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux

Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 251 982.03\$ (taxes incluses) à l'entreprise DANIS CONSTRUCTIONS Inc pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Georges, le tout selon la recommandation de la firme DESSAU Inc, datée du 6 juillet 2011.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires « *Rue Georges* » 03 310 00 014

**13. DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS – Secteur Notre-Dame – Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur pour le déneigement des stationnements – secteur Notre-Dame, à savoir :

- *Stationnement de l'église ;*
- *Usine d'épuration sur toute sa longueur ;*
- *Entrée et côté de la salle municipale – 6, rue Daneau ;*

- Stationnement du bureau et/ou bibliothèque et entrée de secours à l'arrière – 48, rue Principale ;
- Coin de la 1<sup>ère</sup> avenue et de la rue Principale ;
- Bornes fontaines (quantité 11)

**2011-07-187**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie  
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions à au moins deux (2) entrepreneurs ;

QUE les entreprises devront soumissionner pour un contrat d'une durée de trois années ;

QUE la municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits seront prévus lors de la préparation du budget 2012.*

#### **14. JEUX D'ENFANTS – Priorité au projet – Pacte rural**

CONSIDÉRANT la demande du Comité de développement local de Pierreville auprès de la municipalité pour l'obtention de jeux d'enfants pour nos deux parcs, dans le cadre du Pacte rural ;

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'ouverture des soumissions le 27 juin dernier, au bureau municipal de Pierreville, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des entreprises suivantes, aux coûts ci-dessous mentionnés ;

<i>Go-Élan (Bécancour)</i>	<i>Notre-Dame</i>	<i>38 078.29\$ (taxes incluses)</i>
	<i>Pierreville</i>	<i>31 851.15\$ (taxes incluses)</i>
<i>Tessier Récréo-Parc (Nicolet)</i>	<i>Notre-Dame</i>	<i>24 656.20\$ (taxes incluses)</i>
	<i>Pierreville</i>	<i>27 546.06\$ (taxes incluses)</i>

**2011-07-188**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières  
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire des jeux d'enfants pour les parcs de la municipalité soit, Notre-Dame et Pierreville, une priorité au projet.

D'OCTROYER le contrat pour les jeux d'enfants pour les parcs, secteurs Notre-Dame et de Pierreville à TESSIER RÉCRÉO-PARC de Nicolet au montant de 24 656.20\$ pour le parc de Notre-Dame et de 27 546.06\$ pour le parc de Pierreville.

QUE l'attribution du contrat est conditionnelle à l'obtention de la subvention du Pacte rural 2010-2014.

#### **15. JEUX D'ENFANTS – Autorisation de signature – Pacte rural**

CONSIDÉRANT que nous devons envoyer une demande écrite pour l'obtention de notre subvention dans le cadre du Pacte rural ;

EN CONSÉQUENCE,

**2011-07-189**

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux  
Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire, monsieur André Descôteaux, la directrice générale ou son adjointe, ainsi que monsieur Sylvain Traversy, président du CDL de Pierreville et instigateur du projet des jeux d'enfants, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la demande de subvention du Pacte rural.

**16. AVIS DE MOTION – Dossier chenal Tardif, creusage site no. 2**

**2011-07-190** **AVIS DE MOTION est donné** par le conseiller Mélanie Fontaine à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement décrétant des travaux de creusage du site no.2 du chenal Tardif et un emprunt pour en payer une partie des coûts.

**17. AVIS DE MOTION – Dossier chenils**

**2011-07-191** **AVIS DE MOTION est donné** par le conseiller Marcel Lavoie à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement concernant les endroits pour implanter ou exploiter des chenils.

**18. AVIS DE MOTION – Véhicule hors route – rang St-Joseph**

**2011-07-192** **AVIS DE MOTION est donné** par le conseiller Mélanie Fontaine à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement concernant les véhicules hors routes utilisant le rang St-Joseph.

**19. DÉROGATION MINEURE – Propriété sise entre le 252 et 254, rang de l'Île (Steve Sayer et Rosalice Filion Letendre)**

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par Steve Sayer et Rosalice Filion Letendre pour le terrain situé entre le 252 et 254, rang de l'Île à Pierreville ;

CONSIDÉRANT que la présente dérogation mineure ne porte aucun préjudice aux voisins immédiats ;

CONSIDÉRANT le respect de la réglementation concernant la distance entre les voisins ;

**2011-07-193**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation FAVORABLE du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville et d'accepter, de ce fait, la demande de dérogation mineure déposée par Steve Sayer et Rosalice Filion Letendre concernant le lotissement d'un terrain malgré le non-respect de la régularité de lot quant à la largeur. Ainsi le terrain ayant un frontage de 18m, aura 16.98m de largeur au lieu de 18m demandé par le règlement.

**20. DÉROGATION MINEURE – Propriété sise au 201, rang du chenal Tardif (Mario Parent)**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par Mario Parent pour le 201, rang du chenal Tardif à Pierreville;

CONSIDÉRANT que la présente dérogation ne présente aucun préjudice aux voisins immédiats;

CONSIDÉRANT que la reconstruction entraînera une plus grande valeur au bâtiment;

**2011-07-194**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation FAVORABLE du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville et d'accepter, de ce fait, la demande de dérogation mineure déposée par Mario Parent visant la reconstruction d'une partie d'un garage privé détaché.



**21. REQUALIFICATION DES SAUVETEURS – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT que nos sauveteurs doivent se requalifier à tous les deux ans afin de pouvoir renouveler leur carte de compétence;

CONSIDÉRANT que cette requalification oblige un coût au participant;

**2011-07-195**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières

Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le remboursement des frais d'inscription pour toute requalification réussie, à tous les sauveteurs à l'emploi de la municipalité.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Subvention loisirs organisés – 02 701 90 993* ».

**22. LETTRE D'APPUI – Circuit vitalité**

CONSIDÉRANT la demande de madame Ginette Nadeau de procéder à l'instauration d'un circuit vitalité dans le parc de Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que le Comité de développement local de Pierreville appuie cette démarche;

CONSIDÉRANT que madame Nadeau se propose de demander une contribution à une institution financière;

**2011-07-196**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux

Appuyée par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de fournir une lettre d'appui à Madame Ginette Nadeau, dans le cadre du circuit vitalité pour le parc de Notre-Dame.

**23. RANG ST-JOSEPH – du 45, rang St-Joseph à l'intersection de la route 132 - Prise en considération des soumissions reçues**

CONSIDÉRANT que des entreprises n'ont pu répondre à notre invitation en raison de la grève de Poste Canada, ayant reçu l'invitation trop tard ;

CONSIDÉRANT que nous avons demandé un avis légal de l'aviseur attitré à notre municipalité ;

CONSIDÉRANT que nous ne devons porter aucun préjudice aux soumissionnaires, en ne divulguant ni leur nom, ni le montant de leur soumission ;

**2011-07-197**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux

Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retourner en procédure d'invitations ;

QUE les soumissions seront expédiées par courriel et non par la poste conventionnelle ;

QUE l'ouverture des soumissions se tiendra le jeudi 21 juillet 2011 à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville.

**24. REQUÊTE EN RECONNAISSANCE JUDICIAIRE du droit de propriété acquise par prescription décennale**

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est portée acquéreur de terrains en bordure de la route 132 dans le but d'y établir son parc industriel;

CONSIDÉRANT que des vices de titres affectaient lesdits terrains;

CONSIDÉRANT que lors de l'acquisition desdits terrains, les venderesses, Nicole FOURNIER et Lucie BÉLANGER se sont engagées à payer les frais d'une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquise par prescription décennale et que des sommes ont été déposées à cet effet auprès de Me Claire LAFORCE, notaire;

CONSIDÉRANT que les documents nécessaires seront bientôt prêts à être déposés à la Cour;

2011-07-198

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux  
Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que Monsieur André Descôteaux, maire et / ou Madame Micheline C. Laforce, directrice générale ou son adjointe, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à l'obtention d'un jugement en reconnaissance judiciaire du droit de propriété, ce, aux frais de Madame Nicole FOURNIER et de Madame Lucie BÉLANGER.

## 25. ENTENTE DE FIN D'EMPLOI – Avec un employé

CONSIDÉRANT que monsieur Germain Bussièrès occupait la fonction d'employé de voirie saisonnier ;

CONSIDÉRANT que les parties désirent mettre définitivement fin au lien d'emploi qui les unit ;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre les parties quant aux conséquences de cette fin d'emploi et que celle-ci est confidentielle en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ;

2011-07-199

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine  
Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise le maire et la directrice générale ou son adjointe à signer l'entente de fin d'emploi avec monsieur Bussièrès et tous les documents qui en découlent.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires « Salaire – autres employés - voirie » 02 320 00 142*

## 26. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. Gilles Gelly, 256, rang chenel Tardif.....Rénovation résidentielle
2. Robert Benoit, 469, rang chenel Tardif.....Déblai et remblai résidentielle
3. Marc Durand, 91, rue Georges.....Rénovation résidentielle
4. Julie Côté, 5, rue Descôteaux.....Rénovation résidentielle
5. Patrick Vallée, 86, rue Tremblay.....Bâtiment accessoires
6. Marc-André Duval, 6, rang Petit-Bois..... Nouvelle construction résidentielle
7. Kim Courchesne, 27, rang de l'Île.....Installation piscine
8. Raymond Duval, 76, rang du Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
9. Linda Laliberté, 31, rang du Petit-Bois.....Agrandissement bâtiment accessoires
10. Linda Laliberté, 31, rang du Petit-Bois.....Extraction bâtiment accessoires
11. Jean-Sébastien Beaulac, 58, rue Rousseau.....Rénovation résidentielle
12. Sylvain Jutras, 210, rang de l'île..... Construction bâtiment principal
13. Vincent Gouin, 108-A, rang du Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
14. David Boisvert, 40, rue Principale.....Installation piscine
15. Marcel St-Pierre Jr, 32, chemin de la commune.....Rénovation résidentielle
16. Ghislain Gamelin, rang St-Joseph.....Extraction bâtiment accessoires
17. Sylvie Gauthier, 33, rang St-Jacques.....Extraction bâtiment
18. Nathalie Descheneaux, 72, rue Rousseau.....Rénovation résidentielle
19. Gilles Dufresne, 695, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle

## **27. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2011**

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 30 juin 2011 de la municipalité de Pierreville.

## **28. VARIA**

Aucun sujet n'a été ajouté à ce point.

## **29. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

1. Conseil de bande d'Odanak : Résolution pour les heures de la navette ;
2. Contrôle biologique des insectes piqueurs : Rapport d'étude ;
3. FADOQ : Lettre de remerciements ;
4. MAMROT : État de dépôt ;
5. MAMROT : Avis de dépôt de cadastre – dossier 977136 ;
6. MAMROT : Avis de dépôt de cadastre – dossier 981431 ;
7. Régie déchets Bas St-François : Procès-verbal du 30 mai 2011 ;
8. ROBVQ : Arguments favorable à l'augmentation du financement des obv ;
9. Revenu Québec : Informations relatives à un enregistrement ;
10. Sûreté du Québec : Bulletin d'information – Nouvelles en bref

## **30. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le pro-maire, Sylvain Traversy font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

## **31. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le seconde période de questions débute à 21h10 et se termine à 21h25.

## **32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2011-07-200**

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h25.

Note : il y avait 33 citoyen(ne)s présent(e)s lors de cette séance régulière.

---

*Sylvain Traversy, pro-maire*

---

*Isabelle Tougas, secrétaire-réceptionniste*